

2^e rencontres francophones transport mobilité (RFTM)

Montréal, Québec, 11-12-13 juin 2019

Session thématique n°8

LA MISE A L'AGENDA POLITIQUE DE LA LOGISTIQUE EN TERRITOIRE : ENJEUX, MESURES, EXPERIENCES.

La logistique a pris une place croissante dans le débat public. La prise de conscience de l'importance de la prise en compte de la logistique pour les territoires a été relayée, dans un premier temps, par les préoccupations environnementales et la nécessité de la gestion des nuisances générées par le secteur. Plus récemment, elle est portée par la reconnaissance que la performance logistique des territoires est essentielle au développement des entreprises, de l'emploi, de la croissance et de la compétitivité. La mise à l'agenda politique de la logistique en territoire concerne aussi bien les pouvoirs publics centraux qui mettent en place des stratégies nationales que les collectivités locales qui en font un argument essentiel non seulement d'ancrage mais aussi d'attractivité territoriale dans un contexte de concurrence territoriale renforcée par la mondialisation.

La mise à l'agenda politique progressive de la logistique dans les territoires conduit également à la montée des préoccupations en matière de gouvernance territoriale de la logistique, en témoigne la mise en mouvement de réseaux, de clusters, de clubs d'acteurs publics et privés sur un grand nombre de territoires. Ce mouvement fait écho à la volonté de mieux coordonner les acteurs du territoire - gouvernements locaux et entreprises du secteur logistique.

Cette session spéciale a pour objectif de proposer un bilan sur les stratégies de gouvernance territoriale du développement logistique. Elle vise à mieux formaliser les enjeux du développement logistique en territoire ; à analyser les modalités des politiques publiques en matière de développement logistique, leurs résultats, limites et contradictions. Il s'agira (sans que cette liste soit exhaustive) de s'intéresser aux stratégies logistiques mises en œuvre par les Etats centraux ; aux stratégies logistiques déployées par les collectivités locales, notamment les Régions, en portant un accent particulier sur la dimension de la planification spatiale des activités logistiques ; aux projets de logistique urbaine ; aux problématiques de déploiement des stratégies territoriales logistiques dans les contextes transfrontaliers, *etc.*

L'intérêt de cette session spéciale sera de croiser les points de vue disciplinaires, les approches théoriques et méthodologiques, les résultats de terrain, *etc.*

Mots-clés :

Développement logistique, action publique, gouvernance, territoire, acteurs

Sophie MASSON

Professeur, Université de Perpignan, UMR ART-Dev

sophie.masson@univ-perp.fr